

Revenu universel d'activité : « Ce n'est pas une fusion des allocations qui réduira la pauvreté en France »

Interview de J. Bichot le 13 septembre 2018 sur Lefigaro.fr

www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/2018/09/13/29001-20180913ARTFIG00231-revenu-universel-d-activite-ce-n-est-pas-une-fusion-des-allocations-qui-reduira-la-pauvrete-en-france.php

Le « revenu universel » dont parle le président de la République est assorti d'une obligation de recherche d'activité. Les bénéficiaires ne pourront pas refuser « plus de deux offres d'emploi raisonnables ». Peut-on encore parler d'universalité ?

Face à des personnes qui se contenteraient de toucher des prestations sociales, la condition consistant à leur imposer de rechercher un emploi et de prendre ce qui se présente semble bien normale. Cependant à partir du moment où le non-respect de cette condition conduit à exclure certaines personnes du processus, il devient compliqué de présenter ce dernier comme « universel ». Par ce mélange de générosité et de sévérité apparentes, Emmanuel Macron se livre à son exercice préféré, celui du « en même temps ».

On imagine mal l'Etat priver de toutes prestations les personnes qui ne chercheraient pas un emploi... Il faudrait donc créer une prestation spécifique pour ceux qui seraient privés de revenu universel d'activité ?

On ne va pas laisser des gens mourir de faim, c'est évident. Il est tout à fait possible de créer une « division 1 » du revenu universel d'activité, une deuxième, une troisième, en fonction de critères spécifiques. Mais ce faisant on s'éloigne de la notion d'universalité ! Ce qui est inévitable, car les situations sont très variées. Certaines personnes, par exemple, se retrouvent dans une situation psychologique très délicate qui n'est pas comparable avec celle d'un chômeur classique. Pour celui-ci, le refus de plusieurs offres raisonnables est inacceptable. Mais certains parcours de vie rendent le retour à l'emploi beaucoup plus compliqué, et pour cela, plutôt qu'une fusion des RSA, APL et prime d'activité, il faudrait surtout donner des moyens d'intervention très diversifiés aux agents chargés d'accompagner ces personnes, et les manager de façon plus efficace.

Cette fusion des allocations est-elle nécessaire ?

En termes de communication, la mesure présente plutôt bien. Mais si elle se limite à cela, alors elle est inutile. J'espère que les équipes d'Agnès Buzyn vont bien travailler l'aspect technique de la réforme, car autrement elle n'aura servi à rien. Et cela signifiera que le gouvernement aurait mieux fait de se concentrer sur une augmentation du nombre de conseillers Pôle emploi et d'agents en charge de l'aide à la réinsertion, sans oublier une amélioration de leur formation et de la façon dont ils sont dirigés. Car si ceux dont c'est le travail d'aider les plus pauvres à se sortir de leur situation ne sont pas assez compétents et motivés, ce n'est pas une fusion des allocations qui améliorera les résultats.

Le nombre de contrats d'insertion par l'activité économique (IAE), qui s'adressent à des personnes très éloignées de l'emploi, sera porté de 100.000 à 240.000 sur le quinquennat. Et quelque 500 millions d'euros seront débloqués pour l'accompagnement individualisé, a annoncé Emmanuel Macron. Cela suffira-t-il ?

Quantitativement, cela témoigne de l'intérêt que le Chef de l'Etat et le Gouvernement portent à ce douloureux problème. Mais les bonnes intentions ne suffisent pas : elles pavent depuis longtemps l'enfer du sous-emploi et de la dérive vers la perte de capacité à vivre et travailler normalement. L'accroissement des crédits ne sera efficace qu'à une condition : avoir pour les utiliser des agents compétents, aimant leur métier, et bien encadrés. Une pléthore de ronds de cuir dépensera facilement d'énormes budgets, mais ne résoudra pas le problème du retour à l'emploi de personnes plus ou moins « paumées ». Ces personnes, il ne faut pas seulement les aider à remplir des formulaires ! Elles ont besoin d'un accompagnement à la fois ferme et chaleureux pour reprendre confiance en elles, perdre de mauvaises habitudes, en acquérir de bonnes, et finalement devenir ou redevenir aptes à l'emploi. Sans effort majeur pour améliorer l'efficacité du service public de l'emploi, son fonctionnement au quotidien, modifier les structures et augmenter les budgets ne sera que cautère sur jambe de bois.